

Des énergies renouvelables pour des équipements durables

Panneaux photovoltaïques, capteurs thermiques, moquette solaire, biogaz, captage d'eau de pluie... Montpellier Agglomération construit des équipements durables où la maîtrise de la consommation énergétique est une priorité.

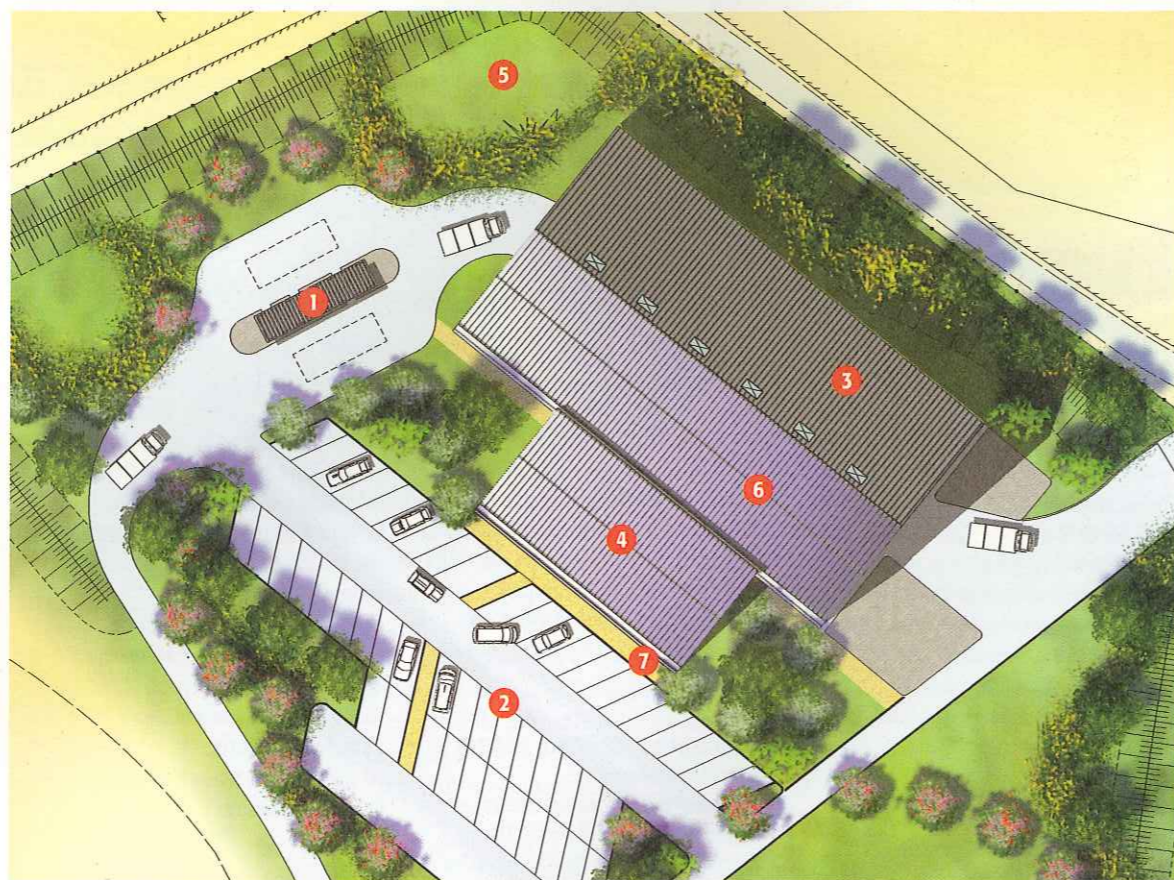


Photo : D.R.

La régie de collecte de l'Agglomération installée sur le site des Molières à Pignan est chargée des déchets de dix communes du territoire regroupant 41 000 habitants.

Légende:

- 1 Aire de lavage
- 2 Parking de 50 places
- 3 Parc pour les 22 véhicules
- 4 Bureaux et sanitaires
- 5 100 m³ de stockage d'eau de pluie
- 6 900 m² de capteurs photovoltaïques
- 7 10 m² de capteurs solaires thermiques

ment complet de la Communauté d'Agglomération de Montpellier. Une réalisation exemplaire qui s'est déjà distinguée en se classant deuxième du programme Prométhée. « En novembre 2005, dans le cadre de l'appel à projet Prométhée, l'ADEME et la Région ont attribué des subventions à la régie de collecte pour l'installation de panneaux photovoltaïques intégrés au bâtiment. C'est un projet innovant et exemplaire où l'Agglomération a eu une démarche globale et cohérente de maîtrise d'énergie », explique Céline Vachey, ingénieur énergie à la délégation régionale de l'ADEME. Cette plateforme d'exploitation où travaillent 50 agents de l'Agglomération équipés de 22 véhicules de collecte est un modèle en matière

d'énergie renouvelable : les 900 m² de capteurs photovoltaïques produisent de l'électricité revendue à EDF, les 10 m² de capteurs thermiques chauffent les douches des agents, l'eau de pluie captée sur les toitures couvre 85 % des besoins de l'aire de lavage des véhicules et après traitement, cette eau permet d'assurer 70 % de l'arrosage des espaces verts du site.

Lutter contre les gaspillages d'énergie

Ce bâtiment est une illustration concrète de la volonté générale de l'Agglomération de maîtriser sa consommation d'énergie et d'œuvrer pour l'utilisation d'énergies renouvelables. Tous les équipements de l'Agglomération

sont réalisés dans un souci de réduire au maximum les besoins en énergie. Dès leur conception, la possibilité d'une valorisation solaire permettant de produire de l'énergie renouvelable et de couvrir une part importante des besoins en électricité ou eau chaude est étudiée. Ainsi des capteurs photovoltaïques couvrent le toit de la médiathèque Françoise Giroud à Castries, du stade de rugby Yves du Manoir à Montpellier et seront posés à la médiathèque Albert Camus à Clapiers. L'électricité produite grâce à ces panneaux solaires sera revendue à EDF dans le cadre de son obligation d'achat. Pour chauffer l'eau des vestiaires et économiser du gaz, des capteurs thermiques sont installés sur les

ZOOM

Le solaire, comment ça marche ?



380 m² de capteurs photovoltaïques et 9 m² de capteurs solaires thermiques sont placés sur les bâtiments annexes du stade Yves du Manoir.

■ **Capteurs photovoltaïques**
L'énergie solaire photovoltaïque consiste à produire de l'électricité à partir du rayonnement solaire. L'électricité ainsi produite est réinjectée sur le réseau électrique.

20 m² de capteurs photovoltaïques correspondent à la consommation électrique moyenne annuelle d'une famille (hors chauffage électrique).

■ **Capteurs thermiques**
Les capteurs solaires thermiques permettent de stocker la chaleur du soleil et de la réutiliser en eau chaude.

2 m² de capteurs thermiques = 50 % des besoins annuels en eau chaude sanitaire d'une famille de 4 personnes.

équipements sportifs de l'Agglomération. Les stades Yves du Manoir à Montpellier et Jules Rimet à Sussargues feront partie des premiers à utiliser la chaleur du soleil pour leurs sanitaires. La plupart des piscines, très consommatrices d'eau chaude, bénéficieront également de cette énergie renouvelable. Une dizaine de projets d'équipements existants sont à l'étude. L'objectif est d'économiser à terme plus de 20 % d'énergie dans les bâtiments de l'Agglomération. ♦

A SAVOIR

Le biogaz du Thôt transformé en électricité

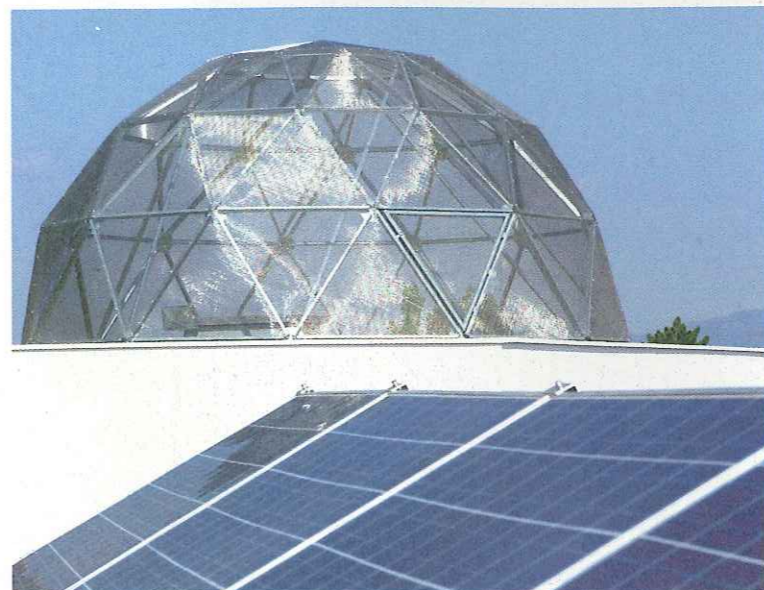
Le Thôt fermé, la fermentation naturelle des déchets enfouis continue à produire du biogaz riche en méthane. Ce biogaz sera valorisé dès la fin de l'année par la production d'électricité et l'alimentation du réseau public d'EDF à qui le biogaz sera revendu. Cette production permettra de couvrir les besoins hors chauffage de 2 000 familles, soit environ 9 000 personnes. Il contribuera aussi à la réduction de l'effet de serre en diminuant de 2 000 tonnes les rejets de dioxyde de carbone (CO₂) par an.

Le bois des déchetteries transformé en chaleur pour les universités

A la fin de l'année, le bois collecté dans les 19 Points Propreté de l'Agglomération et à la station de compostage de Grammont alimentera la nouvelle chaufferie des universités Montpellier II et III.

Des parcs d'activités écologiques

Afin de maîtriser les impacts environnementaux liés à l'aménagement et au fonctionnement des parcs d'activités, Montpellier Agglomération a lancé une étude intitulée Approche environnementale de l'Urbanisme, dans le cadre de l'extension de Garosud. Ce projet servira de modèle pour les autres parcs d'activités.



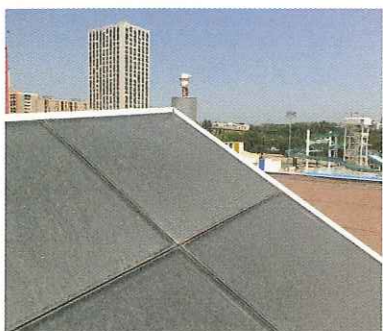
Les 310 m² de capteurs photovoltaïques installés sur le toit de la médiathèque Françoise Giroud à Castries permettront de réaliser une recette annuelle de 18 000 euros par an en revendant la production électrique obtenue à EDF.

LE CHIFFRE

163 400 kWh

c'est la productivité de kWh prévue par an dans les cinq équipements* de l'Agglomération réalisés ou en cours de construction, soit l'équivalent de 81 logements.

* Médiathèque Françoise Giroud à Castries, médiathèque Albert Camus à Clapiers, Plateforme de collecte à Pignan, stade de rugby Yves du Manoir à Montpellier et stade de football Jules Rimet à Sussargues.



Des capteurs solaires thermiques chauffent les douches du centre nautique Neptune à la Mosson.

Mise en service depuis quelques jours, la nouvelle régie de collecte des déchets à Pignan est le premier projet écologique-